



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Auto
Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 71100392

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle technique périodique		27/08/2026		26001258	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ			
Défavorable pour défaillances majeures					
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ					
26/10/2026					
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE					
Contre-visite					
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S013C026					
(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN					
(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 013C0416					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation	
FT-169-KY (F)		15/10/2020		15/10/2020	
Marque		Désignation commerciale			
CITROEN		JUMPER			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
VF7YBANFB12P92395		N1		CTTE	
Type / CNIT		Energie			
N10CTRCT080M410		GO			
Document(s) présenté(s)					
Certificat d'immatriculation					
(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
147831					
INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE					
PROCÈS-VERBAL N° :		DATE :			
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :					
FT-169-KY CT:26/10/2026					
N° D'AGRÈMENT : S013C026 N° SÉRIE : VF7YBANFB12P92395 N° D'IMPRIMÉ : C71100392					
S013C026 S : 26/10/2026 FT-169-KY					
		Défaillances majeures : 3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs AV 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG 4.5.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVG 4.5.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) AVG Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD 4.8.1.a.1. ÉTAT (CATADIOPTRES, MARQUAGE DE VISIBILITÉ RÉFLÉCHISSANT ET PLAQUES RÉFLÉCHISSANTES ARRIÈRE) : Catadioptré défectueux ou endommagé ARD 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé ARD 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0215			
		G AVANT D G ARRIERE D Ripage (-8 à +8 m/km) : +0.5 m/km Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 2 % 8 % Forces verticales : 1344 daN 978 daN Frein de service Forces de freinage : 484 daN 493 daN 331 daN 388 daN Déséquilibre (<20%) : 2 % 15 % Forces de freinage (efficacité) : 484 daN 493 daN 331 daN 388 daN Taux d'efficacité global (≥50 %) : 73 % Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 25 % Émissions à l'échappement Opacité des fumées(0.51 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1 Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : +0.0 % -1.5 % Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -4.0 %			